L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HAMBY.
No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 7 OCTOBRE.

LES MOHICANS DE PARIS.

Nous commençons aujourd'hui le septième volume de cet admirable roman. On verra que l'auteur reprend l'histoire de Justin et de sa fiancée. Tous les épisodes qu'il a groupés dans les premiers volumes de son grand ouvrage viendront bientôt aboutir à une action commune et les divers personnages qui ont jusqu'ici passé sous les yeux des lecteurs se trouveront réunis sur le même plan.

MM. BRIGHT ET HOPKINS.

Les membres réformistes du Conseil de ville, dans une réunion préparatoire tenue jeudi soir, se sont prononcés, assure-t-on, en faveur de M. George Y. Bright, pour le poste de Recorder du [illegible] District, en remplacement de M. Summers, démissionnaire. La majorité des suffrages a été également acquise à M. James Hopkins pour la place de secrétaire du Conseil des Assistants Aldermen, en remplacement de M. Julien Neville, démissionnaire.

Ce double choix paraît causer une satisfaction générale. M. Bright a rempli pendant plusieurs années les fonctions de recorder dans le [illegible] District, et on n'a sans doute pas oublié [illegible] le zèle, l'énergie et la probité dont il a donné tant de preuves comme magistrat. Son passé est une promesse et une garantie pour l'avenir.

M. Hopkins sera un excellent secrétaire. Il a été autrefois greffier de la Quatrième Cour de District, et les membres du barreau n'ont eu qu'à se louer de son obligeance et de son esprit d'ordre.

CHRONIQUE EUROPÉENNE.

Nos liasses de journaux européens qui nous sont parvenues hier nous permettent de compléter le bulletin que renfermait notre dernier numéro. Le prochain steamer nous apportera sans doute des nouvelles pleines d'intérêt de la Crimée où se préparent de si grands événements. En attendant, nous publions les détails reçus par l'*Alps*.

En France, il n'était question aux dernières dates que des grandes manœuvres de Boulogne. Le prince Albert a quitté cette ville le 8 septembre pour retourner en Angleterre. L'empereur, suivi d'un brillant cortège, a accompagné son hôte illustre jusqu'au yacht royal. Les rues, les quais et le port offraient un spectacle magnifique. Une foule immense faisait éclater d'immenses acclamations; on y entendait autant de voix anglaises criant: *Vive la France! Vive l'Empereur!* que de voix françaises criant: *Vive le prince Albert! Vive la reine Victoria!* Ce grand spectacle était éclairé, dans la ville, par de riches illuminations, et, sur le yacht, par des torches et des fusées qui étincelaient de toutes parts. C'est à bord du bâtiment britannique que se sont échangés les derniers adieux.

Voici ce que dit un correspondant de cette entrevue de l'époux de la reine d'Angleterre avec le souverain de la France et de l'alliance intime qui unit aujourd'hui deux peuples si longtemps divisés :

Il y a quatre ans, aujourd'hui même (7 septembre) j'assistais, à Cherbourg, à un magnifique spectacle. Le prince Louis-Napoléon y était venu passer en revue la plus belle escadre que la France eût alors à la mer, commandée par l'amiral Parseval-Deschênes. Les Anglais y étaient accourus en foule. En face de la belle ligne de bataille formée par les vaisseaux [illegible], trois frégates à vapeur de premier rang, [illegible] frégates à voiles et d'autres bâtiments de la marine militaire, cinquante-trois yachts de plaisance anglais, [illegible] pavoisés, ornés d'attributs riches et coquets, balançaient leurs mâts élégants et légers. [illegible]

[illegible]

Enfin [illegible] la réunion fraternelle et si [illegible] des Anglais et des Français à Cherbourg en septembre 1850 [illegible]

[illegible]

Le *Constitutionnel* publie, sous la date de Boulogne, 7 septembre, les détails suivants sur la revue du camp d'Helfaut (Saint Omer) :

« Ainsi que je vous l'annonçais avant-hier l'Empereur et le prince Albert sont partis hier, à sept heures du matin, pour le camp de Saint-Omer, où ils ont passé la revue du 3e corps d'armée et de plusieurs régiments de cavalerie. La, comme aux revues précédentes, S. A. R. a témoigné à l'Empereur son admiration sur la belle tenue des troupes et sur la rapidité et la précision avec laquelle elles exécutent les diverses évolutions militaires.

« Malgré le long parcours que Leurs Majestés avaient eu à faire, elles étaient rentrées à Calais à sept heures du soir.

« Pendant l'excursion de Leurs Majestés et sur un ordre, des dépêches avaient été transmises aux camps des 1er et 2e corps d'armée, pour un mouvement à opérer le lendemain.

« Effectivement, aujourd'hui, dans la matinée, les troupes de la division du camp d'Equihem traversaient Boulogne pour se rendre du côté de Marquise (route de Calais). L'artillerie marchait avec sa division.

« Avec [illegible] passage, les habitans de Boulogne [illegible]

[illegible]

« Dans la journée, [illegible] le mouvement [illegible] l'Empereur est allé visiter, avec le prince Albert, le yacht royal *Victoria and Albert*. [illegible] Sa Majesté [illegible] Son Altesse Royale étaient accompagnés d'un nombreux état major [illegible] le prince Albert a [illegible] l'Empereur pour faire les honneurs [illegible] yacht. [illegible] L'Empereur a visité ce navire dans tous ses détails, et a plusieurs fois témoigné au prince Albert son admiration pour la richesse et le bon goût de l'ameublement et pour l'élégance des formes du navire. Après une légère collation à bord, l'Empereur et le prince sont montés en voiture pour sur la formation des camps. Le prince Albert et son état-major ont été étonnés de la rapidité avec laquelle toutes les tentes avaient été dressées.

« L'Empereur a plusieurs fois témoigné sa satisfaction aux généraux sur leur établissement. »

Le *Phare de la Manche* confirme en ces termes la nouvelle de la prochaine réunion à Cherbourg de l'escadre de la Baltique:

« Notre rade présentera le mois prochain un grand spectacle naval. L'escadre entière de l'amiral Parseval, composée de quarante-cinq bâtiments de guerre, revenant de la Baltique pour hiverner dans les ports de France, viendra mouiller à Cherbourg. Elle sera accompagnée des dix vaisseaux et vapeurs anglais chargés du corps expéditionnaire aux ordres du maréchal Baraguey-d'Hilliers, qui débarquera dans notre port avec tout son matériel. Ce sera donc une immense flotte de cinquante-cinq voiles, portant 36,000 hommes, que le même jour apportera dans nos eaux.

« Cette annonce de la prochaine arrivée de l'armée de la Baltique à Cherbourg est officielle. L'administration de la marine vient de recevoir l'ordre de préparer pour les premiers jours d'octobre des approvisionnements en conséquence.

« La grande scène maritime que nous allons avoir serait rehaussée encore, si nous en croyons ce qui se dit, par la visite de l'Empereur, qui viendrait passer, sur notre rade, la revue de l'escadre et du corps expéditionnaire dont la valeur a ajouté, par la prise de Bomarsund, une page glorieuse à nos fastes militaires. L'arrivée de Sa Majesté à Cherbourg, dans cette circonstance, est un événement très probable; mais nos renseignements ne nous permettent pas encore de confirmer cette heureuse nouvelle, dont nous désirons tous la réalisation. Dans tous les cas, il paraît certain que S. Exc. le ministre de la marine viendra recevoir l'escadre.

« Après quelque temps de séjour dans notre rade, la flotte de l'amiral Parseval se partagera: une partie de ses bâtiments restera à Cherbourg, les autres iront hiverner à Brest.

« Quant au corps expéditionnaire, nous ignorons s'il restera dans nos murs jusqu'à la prochaine campagne, ou, ce qui paraît plus probable, s'il sera disloqué et réparti dans les garnisons de l'intérieur, ne laissant à Cherbourg que son matériel d'artillerie et de campement. »

On écrit de Hambourg, sous la date du 8 septembre:

Une dépêche, reçue de Copenhague aujourd'hui, nous annonce que hier 7, deux navires anglais venant d'Aland avec 1,600 hommes de troupes françaises de débarquement à bord, ont passé, sans s'arrêter, devant cette capitale; la dépêche annonce, en outre, que dix autres bâtiments alliés prenant la même direction et venant de la Baltique étaient en vue près de *Stevns*.

On montre ici quelque étonnement de cette sorte de précipitation du général en chef et des deux amiraux de faire retourner dans les ports français et anglais les forces sous leurs ordres; la Baltique et les golfes de Bothnie et de Finlande seront navigables encore pendant quelques semaines, durant lesquelles, avec les forces si considérables sous leurs ordres, les amiraux et le maréchal Baraguey d'Hilliers auraient pu, pensait-on, tenter au moins de frapper un coup important contre quelque place, telle que Riga, Revel, etc., sur le littoral du golfe de Finlande. Il faut donc croire que dans la tournée d'exploration qu'ont faite ensemble dans le golfe à la fin du mois dernier, ainsi que je vous l'ai annoncé, le maréchal Baraguey-d'Hilliers et l'amiral Parseval Deschênes, ces deux hommes de guerre auront reconnu le danger et l'extrême difficulté d'entreprendre avec chance de succès des opérations ultérieures contre une des diverses villes situées sur le littoral du golfe de Finlande.

A la date du 1er de ce mois, la navigation continuait à n'éprouver aucune entrave à Cronstadt. Ce jour-là six navires de commerce chargés de diverses marchandises étaient entrés dans ce port et cinq en étaient sortis.

La frégate anglaise *Valorous*, qui avait essuyé de très fortes avaries près d'Aland, a passé le 3 à Helsingör, remorquée par le *Dauntless*, pour se rendre en Angleterre. Ces avaries sont si considérables qu'il est à craindre que la frégate ne doive être mise hors de service, au moins pendant la présente campagne. Le même jour, la frégate française la *Vengeance*, avec trois cents hommes à bord, avait également jeté l'ancre devant Helsingör.

Le 6 deux bateaux à vapeur de guerre français, le *Laborieux* et le *Goéland*, sont arrivés dans le port de Kiel, ils venaient d'Aland et ont pour mission, disait-on, à Kiel, de se pourvoir de médicaments et de substances rafraîchissantes indispensables à la conservation de l'état sanitaire des troupes françaises de débarquement.

On écrit également de Hambourg, sous la date du 9 septembre:

Nos dernières nouvelles des flottes alliées à [illegible] sont du 5; par conséquent postérieures [illegible] du maréchal Baraguey-d'Hilliers. On [illegible] l'amiral Napier l'intention de frapper [illegible] avant son départ de la Baltique, quelque coup vigoureux sur une des villes russes du golfe de Finlande. [illegible] Sir Charles Napier, disait-on, à la tête de la grande partie de sa flotte, allait partir le 6 de Ledsund pour l'île de Nargen dans le golfe de Finlande, située vis-à-vis de Revel. [illegible]

Contrairement à ce qui a été annoncé, les journaux suédois du 5 assurent que les ouvrages fortifiés de Gustafsvern près d'Hango Udd, n'ont point été détruits par les Russes mêmes, mais foudroyés par l'artillerie des navires anglais [illegible]

Tous les navires français qui se trouvaient sur la rade de Maxholm [illegible] l'*Austerlitz* [illegible] Bomarsund [illegible] en France des troupes [illegible]

Il est assez piquant que ce soit à Dantzick qu'ait débarqué le maréchal Baraguey d'Hilliers pour retourner en France; c'est précisément devant cette place qu'il perdit un bras en 1813.

Ainsi que cela a eu lieu au début de la campagne de la Baltique, le port de Kiel semble avoir été choisi comme point de ralliement pour la flotte française à son retour en France. Depuis hier, six bâtiments de guerre de cette nation se trouvent déjà réunis au mouillage de cette ville, et on en attend encore prochainement du plus grand nombre. Sur quelques-uns de ces bâtiments le choléra paraît sévir encore. On enterre les morts dans le cimetière catholique de la ville. Les commandants français avaient sollicité l'autorisation de faire transférer les malades des navires à l'hôpital militaire à Kiel; le général danois n'a pas cru pouvoir donner son acquiescement à cette demande; on se proposait d'utiliser un grand bâtiment dans la campagne, près de Kiel, pour le convertir en hôpital destiné à y recueillir les malades français trop faibles pour pouvoir sans danger supporter les fatigues du trajet pour rentrer en France.

Rien d'important d'Espagne. La junte consultative de Madrid s'est spontanément dissoute. L'emprunt de 56 millions de réaux est décidément conclu sous la forme d'une garantie donnée par la banque de Saint-Ferdinand aux traites tirées par le gouvernement sur les caisses coloniales jusqu'à concurrence de cette somme.

Les troubles de Salamanque ne paraissent avoir aucune suite sérieuse. Le maréchal Narvaez, qui a reçu ses passe-ports, se rendra, dit-on, en France, aux eaux de Vichy. Les comités électoraux de Madrid se sont réunis le 3 pour la première fois. Une ordonnance royale, insérée dans la *Gazette*, réduit de moitié le port des lettres, pour les lettres affranchies. Une dépêche privée, en date du 6, porte « que l'ordre et la confiance se rétablissent, que les élections et surtout le choléra occupent les esprits, et qu'en somme, il n'y a aucun fait important à signaler. »

Une correspondance du 3 septembre, adressée au *Siècle*, dit qu'il était fortement question à Madrid d'une amnistie en faveur des auteurs de la tentative insurrectionnelle du 28 août. On pensait même que les personnes arrêtées seraient remises en liberté dès le lendemain.

CHRONIQUE LOCALE.

Enquête—Le jury, dans l'enquête tenue hier sur le corps de James Moran, a présenté un verdict, qui, après avoir constaté la nature de la blessure, déclare que le défunt a été poignardé le 12 septembre dernier [illegible] C'est là tout ce que le jury a pu apprendre.

Premier District.

Blessure—Thomas Hanson a été renvoyé hier devant la [illegible] Cour de District pour avoir blessé Patrick Holland. [illegible]

Thomas [illegible] se présente devant le même tribunal [illegible]

Amende—Alfred Fracher, colporteur, a acquitté une amende de $ 5 pour avoir exercé son métier sans licence.

Incendie—Jeudi, à minuit, le feu a détruit la boulangerie et le domicile de M. Stumpf, dans la rue Dryades, entre Melpomène et Terpsichore.

Deuxième District.

Acquittés—Le recorder a acquitté hier, après l'interrogatoire, les personnes dont les noms suivent: Peter Johnson et Anne Doyle, accusés d'avoir assailli Bridget McDermott. Bridget a payé une amende de $10 pour ne s'être pas présentée en Cour.

Wm Kneider, Philip Hauck et Conrad Mauer, [illegible] d'avoir forcé la porte de la maison [illegible]

Pauvre fille—Rose McCullum est venue déclarer [illegible] que depuis que sa mère, qui s'est adonnée à la boisson, a été envoyée à la maison de travail [illegible]

Troisième District.

Escroquerie avouée—George King, Mary King et Mme King, sont [illegible] d'escroquerie [illegible]

Tentative de meurtre—La police du Troisième District a arrêté Joseph McCloskey, qui est accusé d'avoir assailli et voulu tuer John Wren. John est [illegible] gardé au lit.

Vol—William Pardon a arrêté un homme, dimanche, sur le marché Washington et lui a enlevé une [illegible] et divers autres articles. L'affaire ne s'est pas encore réglée.

Quatrième District.

Voies de fait—McBeuf, professeur à l'école catholique allemande, située au coin des rues Laurel et Quatrième, a été arrêté pour avoir violemment assailli le fils de M. John Hoffman.

Grand Concert—Nous rappelons à nos lecteurs que le grand Concert, donné par M. Lehman, au bénéfice des malheureux de Galveston, sous le patronage de la Société Howard, doit avoir lieu ce soir à la salle des Odd Fellows. Nous n'insisterons pas sur l'attrait de cette soirée. Une bonne action à faire et deux heures de plaisir à prendre, c'est plus qu'il n'en faut de motifs pour attirer la foule.

ELECTIONS.

Les élections de la Pennsylvanie, de l'Ohio et de l'Indiana ont lieu le 10 de ce mois. Ces trois Etats ont à nommer cinquante-sept représentants au prochain Congrès, et les législatures de la Pennsylvanie et de l'Indiana deux sénateurs des Etats-Unis en remplacement de MM. James Cooper et John Pettit.

Choléra.—On dit que [illegible] entièrement disparu de la Jamaïque et des Barbades, mais il sévit encore à Trinité et à Ste Lucie.

Irlande.—Il résulte d'un recensement qui vient d'être fait par ordre du gouvernement anglais, que la diminution dans la population de l'Irlande a été de deux millions dans l'espace des cinq dernières années.

Le steamer *Pacific* est parti de New-York le 30 septembre pour Liverpool, avec 95 passagers et un million de piastres en espèces.

NOUVELLES DE LA CAMPAGNE.

On lit dans le *National* de la paroisse Plaquemines:

On a pratiqué une enquête sur le corps d'un nègre, trouvé mort, sous le hangar de la sucrerie de M. G. M. Pinchard.

Voici les détails qui nous sont donnés par M. Villeré Dénesse, l'actif et vigilant coroner, qui remplit avec tant de zèle les devoirs pénibles attachés à sa place.

Ayant appris qu'un esclave était mort de mort violente, ou de mort subite, sur l'habitation de M. G. M. Pinchard, M. Dénesse accompagné du jury requis par la loi, se rendit chez M. Pinchard. On lui remit alors le corps d'un nègre, qui se trouvait exposé dans une cabane de l'habitation.

Des bruits étranges circulant, M. Dénesse, fit venir un médecin pour assister à l'enquête qu'il allait dresser. M. Adams, l'économe de l'habitation que les voisins reconnaissent tous pour un homme bon et humain, ayant prêté le serment voulu entre les mains du coroner, fit une déclaration par laquelle il appert,......Que le nègre décédé était un mauvais sujet, connu comme tel dans le voisinage; que le jour de sa mort, M. Adams lui ayant ordonné de se rendre au champ pour y travailler, le nègre au lieu d'écouter l'ordre qu'il avait reçu, se rendit sur la levée où il resta une grande partie de la journée. Ayant appris ce nouvel acte d'insubordination, l'économe le fit conduire sous le hangar de la sucrerie, et lui ordonna de rester debout, jusqu'à nouvel ordre.

Désobéissant encore en remplaçant de son maître, le nègre, sans s'inquiéter s'assit par terre. C'est alors que M. Adams fit venir une chaîne qu'il mit au cou du nègre et l'ayant forcé à se tenir debout encore, il amarra la chaîne à une poutre placée au-dessus du nègre, de façon à empêcher le nègre de s'asseoir sans le gêner aucunement dans ses autres mouvements. M. Adams appelé à ses travaux se rendit sur un autre point de la plantation.

Environ deux heures après avoir laissé le nègre dans sa pénitence tant soit peu chinoise, on vint lui dire que le malheureux était mort.

Le coroner nous assure que le Dr Fox prétend et dit que le nègre n'est pas mort par l'effet de la strangulation, car le cadavre ne présente ni à l'extérieur ni à l'intérieur aucun des signes caractéristiques qu'on remarque toujours lorsque la mort est occasionnée par l'étranglement.

Nous croyons que le verdict déclare que ce nègre est mort de faiblesse.

—Un accident affreux et qui aurait pu avoir des suites bien tristes et bien déplorables, a eu lieu ces jours derniers, non loin de notre atelier.

M. J. L. Marciacq, recorder actuel de la paroisse, se rendait chez lui en voiture, mardi dernier, dans l'après-midi; il était accompagné d'un de ses enfants, un petit garçon âgé de 10 ans.

A peine étaient-ils tous deux installés dans la frêle voiture, que le cheval s'emporta tout à coup et prit le mors aux dents.... N'obéissant plus à la voix ni à la main, l'animal [illegible] semblait ne plus toucher la terre de ses pieds; il dévorait l'espace avec une rapidité effrayante [illegible] Tout à coup, le bout de la voiture se détache et M. Marciacq tombe [illegible] la charpente du coffre de la voiture. [illegible] Heureusement l'enfant [illegible] il était sauvé. Cependant, le cheval continuait toujours sa course rapide. Toujours dans la [illegible] position que nous avons essayé de décrire, M. Marciacq faisait tous ses efforts pour [illegible] le siège de la voiture et s'y cramponner. [illegible] Comme son fils, M. Marciacq était sauvé.

NOUVELLES DIVERSES.

On écrit de Paris à un journal belge:

« Les cas de choléra deviennent rares, [illegible] Depuis que M. P. J. Proudhon a été guéri par l'usage des globules homéopathiques, il y a un grand nombre d'adhérents à la méthode d'Hahnemann. »

—M. de Casquerey, le descendant d'une grande famille de la Vendée, le même qui a été condamné à trois mois de prison pour un acte d'hostilité contre la proclamation de l'Empire, vient de s'embarquer pour Panama. En 1832, il avait fait partie de la levée de boucliers suscitée par Mme la duchesse de Berri, ce qui l'avait fait condamner à cinq ans de prison. Réduit à la suite de ses diverses commotions, il s'est jeté dans l'industrie, et il va demander à l'Amérique la protection qu'il ne rencontrait point parmi ses coreligionnaires politiques.

—*Le Moniteur de la Flotte* publie, d'après des renseignements qu'il dit puisés à bonne source, la nomenclature des forces maritimes russes dans la Baltique. Elles s'élèvent, d'après ce journal, à 31 vaisseaux, 32 frégates et bâtiments inférieurs, sans compter 130 canonnières, et les escadres combinées de France et d'Angleterre comptent 50 vaisseaux et 30 frégates, corvettes, etc.

—On lit dans le *Lloyd* du 7 septembre:

« Une lettre d'Odessa, du 30 août, qui nous apporte également des nouvelles de Sébastopol, dit qu'on redoute à Odessa un second bombardement. Depuis deux jours des navires ennemis croisaient devant la ville. A Sébastopol on se préparait pour une lutte gigantesque. Des forts pour la protection de la place continuaient à être établis sur la côte à une distance de quatre milles. Outre la garnison ordinaire, il y avait dans un camp 60,000 hommes. Des brûlots destinés à être employés contre les navires ennemis, étaient préparés en grand nombre. La flotte russe était armée et semblait n'être [illegible] à un rôle tout-à-fait inactif pendant [illegible] opérations. Les pilotes les plus sûrs avaient été répartis entre les navires. Le prince Menschikoff dirigeait les préparatifs avec la plus grande activité. »

—Les grands livres ont l'air de vouloir reparaître; M. Méry va publier cette semaine en gros volume in 8o, imprimé à grand frais sous ce titre: *Constantinople*. Ce sera encore une des mille conséquences de la question d'Orient.

—On parle d'une réplique de M. Dupin aîné au libelle de M. Louis Veuillot: *le Droit du Seigneur*. Il pourrait bien en résulter un débat piquant.

—Plus nous allons, plus nous voyons surgir de projets de publications en vue de l'Exposition universelle de 1855. On a organisé, à cet effet, un journal quotidien intitulé: *Le Courrier de Paris*. Il sera purement commercial et industriel. Il y en a un autre qui a pour titre: *Le Palais de l'Industrie*.

—Le général Bodisco, ex-commandant de Bomarsund, est arrivé au Hâvre où il est prisonnier sur parole; on croit qu'il fixera sa résidence à Evreux.

—On lit dans le *Courrier du Hâvre* du 6 courant:

« Le général russe Bodisco ne restera probablement pas longtemps dans nos murs; il est, ainsi que tous ceux qui l'accompagnent, prisonnier sur parole, et le gouvernement français lui a laissé le choix de sa résidence parmi toutes les villes de France, à l'exception de Paris. Le général se loue beaucoup de la façon dont il a été traité à bord du *Souffleur* par les braves officiers de ce bâtiment, qui ont su parfaitement allier les exigences de leur devoir avec le respect dû au courage malheureux. Le général ainsi que sa jeune femme parlent très bien le français; il n'a qu'un enfant, et il est accompagné de deux officiers dont l'un, capitaine du génie, a été blessé par la baïonnette d'un chasseur français.—Un jeune homme de seize ans, du corps des cadets, et qu'on croyait fils du général, est neveu du capitaine du génie. Une femme de chambre et un soldat russe, tous deux Finlandais, forment toute la suite du général Bodisco, qui ne séjournera dans notre ville que le temps nécessaire pour faire choix d'une résidence définitive.—Hier, dans la soirée, le général, en habit de ville, s'est rendu à Frascati, où il a été l'objet d'une curiosité toute respectueuse de la part des personnes présentes dans cet établissement.

—Des détachements de cinquante à soixante hommes sont dirigés journellement sur les ports de la Méditerranée pour être envoyés en Orient afin de compenser les pertes occasionnées par les maladies dans l'armée expéditionnaire.

—On lit dans le *Phare de la Loire*:

« Nous apprenons que des ordres viennent d'être donnés pour la réception, à l'Ile-d'Aix, de 1,000 à 1,100 prisonniers. Ces prisonniers sont sans doute ceux de Bomarsund. »

—Les dépêches [illegible], d'après les rapports russes, l'escadre de blocus dans la mer Blanche devient chaque jour plus considérable.—La plupart des petits navires marchands qui transportent d'un côté à l'autre les produits du pays, ont été pris [illegible] par les croiseurs anglais. [illegible]—Le village et l'église de Puschlachi brûlés par les Anglais seront reconstruits d'après l'ordre de l'Empereur aux frais de la Couronne.

—Les nouvelles de Sicile arrivent lentement; [illegible]

—Le choléra, qui [illegible] à Palerme [illegible] par jour, [illegible] paraît maintenant sur le point de s'éteindre. Dans toute l'Italie de terre ferme, l'épidémie tend aussi à sa fin. On ne comptait le 30 août à Rome que 20 nouveaux cas. Le duché de Modène et la Toscane, sans être encore délivrés, étaient en pleine période de décroissance. Turin continuait d'être moins maltraité que Gênes.—Quant à l'Espagne, la maladie marchait du littoral vers le centre: à la date des dernières nouvelles, on l'avait constatée à Quintanar de la Orden, petite ville non loin de Madrid.

L'Expédition de la Crimée.

Nous empruntons au *Nouvelliste* de Marseille les extraits suivants d'une correspondance de Varna:

« Aujourd'hui, le flux cesse, les pertes sont réparées, et une fourmilière d'hommes et de bêtes entassent dans quatre cents navires les plus formidables engins de guerre que depuis 1812 l'Europe ait soupçonnés.

« Déjà 100 pièces de canon de campagne et 10,000 gabions sont embarqués; l'artillerie de siège des Anglais et des Turcs est prête; la nôtre, sans doute meilleure, se fait désirer, mais elle arrive. 25,000 Anglais, 30,000 Français et 8,000 Turcs vont s'embarquer, sous huit jours, au plus tard, à bord de ces trente vaisseaux, de ces 80 frégates à vapeur, de ces 300 navires de toute nature, que la mer va porter.... je ne sais où!.... Quand je dis je ne sais où, je me trompe, je sais comme tout le monde qu'il s'agit de Sébastopol; mais je ne pourrai vous en assurer que dans ma prochaine lettre datée du lieu de débarquement, quel qu'il soit. En attendant, voici les bruits puisés à la meilleure source: L'armée entière (sauf la cavalerie qui repasse les Balkans) s'embarque en deux convois pour aller débarquer à trois lieues au nord de Sébastopol, sur une plage longue de 1,500 mètres, entre deux rivières, faites exprès pour le débarquement, car tout le reste de la côte est une falaise ardue. D'après les reconnaissances faites, les vaisseaux peuvent arriver à 100 mètres du rivage, sur lequel, si la mer le permet, en moins de trois heures, et sous la protection de plus de 2,000 pièces, cinquante mille combattants seront jetés le fusil sur le dos, la pelle et la pioche à la main, et auront, à l'aide des gabions, jeté les premières assises d'une vaste place d'armes, qui devra recevoir pour vingt jours de vivres et les approvisionnements de poudre, de fer, de mitraille que consommeront les canons, les fusées, les mortiers, les mines, etc., etc.

« Après ce débarquement de vive force et après l'établissement des ambulances, des magasins, etc., on se dirigera droit sur la citadelle qui domine la rive droite de la vaste baie où la ville est bâtie. C'est là le morceau difficile à avaler, car, dit-on, une fois la citadelle prise, la ville, qui s'étend sur la rive opposée, et à moins de 2,000 mètres, peut être bombardée, pulvérisée, aussi bien que cette flotte invisible à la mer, mais qui existe réellement, entassée au fond du port militaire, derrière trois estacades formidables sous la protection de plus de 700 bouches à feu. Ce sera donc vers le 8 septembre, si la mer et les vents sont pour nous, qu'aura lieu cet effroyable concert dont le tonnerre sera jaloux. »

BATAILLE DE KARS.

Un correspondant fait de la bataille livrée, le 6 août, près de Kars, le récit suivant, qui est plein d'intérêt:

« J'ai reçu par le dernier courrier de Kars quelques détails précis et intéressants sur la bataille du 6 août; ils complètent ceux que je vous ai transmis le 14 courant.

« Depuis un mois, vous le savez, les deux armées étaient en présence; à peine quelques escarmouches avaient eu lieu entre les avant-postes, lorsque le 5 août, à 8 heures du soir, la première division reçut l'ordre de prendre les armes et d'aller occuper les positions qui lui furent désignées. A onze heures du soir, la seconde division, sous le commandement de Kurchid-Pacha (général Guyon), reçut l'ordre de se rendre à son poste de bataille. Enfin, le 6 août, à 3 heures du matin, la réserve, sous les ordres de Zarif-Moustafa-Pacha, occupait la position qui lui était indiquée.

« A 4 heures du matin, les batteries de la 1re division turque commencèrent l'attaque; à 5 heures, le feu était terrible; l'enthousiasme des Turcs, artillerie et infanterie, était [illegible], et l'acharnement des deux armées augmentait de plus en plus. A 5 heures et demie, les Russes étaient entamés de tous les côtés, lorsque le général Guyon (Kurchid-Pacha) commanda fort à propos à un régiment de cavalerie de charger sur un carré formé par un bataillon d'infanterie russe; mais, malheureusement, la fermeté de ce bataillon et le feu nourri, sorti de ce carré, arrêtèrent ce régiment de cavalerie; et, colonel, commandant et officiers, moins deux sous-lieutenants turcs et le capitaine instructeur français Belliout, firent demi-tour. [illegible] Le capitaine Belliout, toujours secondé par les deux sous-lieutenants turcs, parvint à rallier 80 cavaliers, et fit une charge sur [illegible] de cavalerie russe, les dispersa [illegible] hommes mis hors de combat.

« Les Russes, voyant que la cavalerie refusait de charger sur leurs [illegible] reprirent l'offensive [illegible]

« M. Aure, officier français, commandant une batterie de sept pièces de campagne, [illegible] M. Aure a été blessé d'un coup de lance.

« Un bataillon turc d'infanterie, formé en carré, a protégé par sa bravoure [illegible] la retraite [illegible]

« Les officiers européens ont été portés à l'ordre du jour de l'armée, parmi ces officiers, sont les officiers Andre et Bel [illegible]

« Zarif-Moustafa-Pacha, commandant en chef, [illegible]

« Tous les officiers européens s'accordent à dire que l'artillerie turque est très-brave et instruite; que l'infanterie est bonne, mais que la cavalerie laisse beaucoup à désirer.

« M. Boutaut, officier d'état major de l'armée de Kars, est arrivé hier; il est porteur de dépêches pour le ministre de la guerre; il part aujourd'hui pour Constantinople.

« P. S.—Le général russe Bebutoff, arrivé à Alexandropol, dans la nuit du 3 au 5 août, avec 8000 hommes de troupes venant de Bayazid, qui a décidé du sort de la bataille. Ce général a été blessé dans l'action. »

Les Prisonniers Russes en Angleterre.

Voici des détails intéressants que donne le *Times* sur les prisonniers russes en Angleterre:

« Lundi, la frégate française à vapeur le *Souffleur* a passé par les dunes, en destination pour le Hâvre, ainsi qu'un certain nombre d'officiers russes qui avaient également été faits prisonniers à Bomarsund. Hier matin, le vaisseau de ligne l'*Hannibal* est arrivé en vue de Deal avec 332 prisonniers russes. Le *Termagant*, frégate à hélice, est arrivé hier de Bomarsund à Sheerness avec 199 soldats russes et une femme Swearoff, appartenant au génie, le capitaine Mellart et le lieutenant Buins, de la 29e compagnie, M. W. A. F. Marceaux a rempli les fonctions d'interprète auprès des Français et des Russes pendant toute l'expédition. Le *Termagant* a laissé le vaisseau l'*Algiers* en vue du phare Holme et le *Royal William* en vue de Scaw: il s'est séparé de l'*Hannibal* hier matin. Le capitaine Stewart a donné aux officiers russes et à leurs femmes un dîner d'adieu avant qu'ils fussent envoyés par le *Wildfire* à bord du *Devonshire*.

« Après le dîner, le capitaine du génie Swearoff a proposé la santé du capitaine, et en son nom comme au nom de ses compagnons, il l'a prié d'accepter l'expression de leur plus vive reconnaissance pour tous les témoignages de bienveillance dont eux et leurs femmes avaient été l'objet pendant tout le temps qu'ils avaient été à bord du *Termagant*. Ces officiers disent que l'Empereur ne leur accorde aucune solde pendant leur captivité et ne leur permet point de rentrer dans leur pays sur parole d'honneur de ne pas servir. Ils paraissent parfaitement heureux en pensant qu'ils résideront en Angleterre; mais ils expriment très-vivement l'espoir que notre gouvernement leur donnera la même liberté qui a été accordée aux officiers du *Tiger*, c'est-à-dire celle de résider, à leurs frais, à terre dans des logements particuliers. Ils ne souhaitent rien de plus, parce qu'ils ont leurs femmes avec eux.

« Sur quarante-trois cas de choléra qui ont éclaté à bord du *Termagant*, dix sept ont été funestes. Il n'y a maintenant que sept individus en traitement. Plusieurs hommes de l'équipage ont eu des attaques, mais tous sont guéris. Parmi les prisonniers amenés par le *Valorous*, il y a six femmes, dont une mère avec deux petits enfants. Trois de ces infortunées sont jeunes: ce sont les femmes de prisonniers envoyés en Angleterre sur d'autres navires. Au moment où leurs maris ont été pris, elles étaient retournées chez elles pour chercher leurs pauvres vêtements et leur literie. Malheureusement elles sont arrivées trop tard pour accompagner leurs maris à bord de leurs bâtiments respectifs. Elles sont toutes envoyées sur le *Devonshire* et placées sous les soins du commandement et des officiers.

« Voici sur les prisonniers russes quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt. Le *Termagant* a fait son apparition entre neuf et dix heures avec 199 hommes, une femme, trois officiers et leurs femmes qu'ils avaient à bord, ainsi que nous l'avons dit. A deux heures sont arrivés le *Valorous* et le *Dauntless*. Nous n'avons pu savoir combien de prisonniers a amenés ce dernier bâtiment, parce qu'il est allé mouiller à quelque distance. C'était un spectacle étrange que celui de ces hôtes singuliers d'un vaisseau de guerre, réunis hier sur une partie du pont disposée séparément pour leur usage. [illegible] Elles étaient toutes simplement et proprement vêtues, la plupart portant autour de la tête des mouchoirs de couleur [illegible]

« Les officiers sont des hommes forts et vigoureux, mais les soldats ont un extérieur chétif et grêle [illegible]

« Presque tous les soldats, après un voyage de mer, se montrent sous l'aspect le plus désavantageux; les humiliations de la défaite et de la captivité ne sont certes pas de nature à rehausser leur physionomie. Il faut convenir que notre armée doit une bonne partie de sa réputation à l'usage illimité du savon, de l'eau et du rasoir. [illegible]

« S'il faut considérer les prisonniers de Bomarsund comme des échantillons des troupes russes, [illegible] ne sont pas propres à vaincre dans une guerre d'agression. Une race plus civilisée de soldats n'eût peut-être pas montré dans l'adversité la gaîté qu'ils ont fait paraître hier. En quittant le *Termagant* pour passer à bord du *Devonshire*, ils ont fumé leurs pipes et causé gaîment entre eux. Les officiers russes à bord du *Termagant* n'ont pas aidé au transport de leurs effets sur le *Devonshire*. Ils paraissaient fort bien élevés, et parlaient avec un sentiment de reconnaissance des attentions qu'on avait eues pour eux dans leur voyage. Tandis que le *Hardy* les transportait du *Termagant* au *Devonshire*, ils se tenaient sur le pont et agitaient leurs casquettes en signe d'adieu.

« Le *Valorous* et le *Termagant* apportent en Angleterre beaucoup de trophées du dernier siège, au nombre desquels le casque russe est celui qui offre aujourd'hui le plus grand intérêt. C'est pour le soldat une excellente coiffure, belle, légère, et solide, ayant au sommet un ventilateur très bien arrangé, et paraissant merveilleusement adapté au service actif. »

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

Septième Volume.

CHAPITRE Ier.

RETOUR A JUSTIN.

Laissons frère Dominique, désormais rassuré sur la vie et l'honneur de son père, franchir rapidement, le cœur plein d'espérance et de joie, la courte distance qui sépare Vanves du Bas-Meudon, où il trouvera attelée et prête à partir la voiture funèbre qui renferme le corps de Colomban, et revenons à Justin, que nous avons vu partir à franc-étrier pour Versailles sur le cheval de Jean Robert, et muni, par l'intermédiaire de Salvator, des instructions de M. Jackal à l'endroit de Mme Desmarets.

Pour ceux de nos lecteurs auxquels le caractère du maître d'école, empreint d'une apparente faiblesse, a semblé ne pas mériter tout l'intérêt qu'il inspire à Salvator, à Jean Robert et à nous-mêmes, nous dirons que cette résignation qui, au premier abord, a pu sembler un manque d'énergie, nous paraît à nous, au contraire, une des belles formes de la force.

En effet, il ne faut pas confondre le mouvement matériel, l'activité du corps, avec l'activité et le mouvement de l'esprit.

Tel homme qui se croit très actif, qui toute la journée se meut, marche, court, fait deux lieues à pied ou en voiture, se remue beaucoup, plus, mais agit beaucoup moins que l'homme qui, du fond de son cabinet de travail, fait éclore, au bout de dix ans d'apparent repos, la pensée qui va bouleverser le monde.

Mettez le maître d'école, cet homme si apathique à sa surface, aux prises avec la nécessité, et vous le verrez sortir de son apathie, armé de pied en cap, prêt à combattre, préparé à mourir: ce qui l'affaiblit aux yeux de ceux qui ne voient pas chez lui plus loin que l'épiderme, nous ne saurions trop le répéter, car plus d'une fois nous aurons l'occasion de le démontrer dans ce livre, c'est la vie de famille sous laquelle il est courbé, [illegible] les grands et obscurs dévouements. Supprimez pour Justin ce mot sacré, cette chose sainte qui pèse sur lui, *la famille*, et vous le verrez immédiatement apporter sa pierre à ce monument social, antipode de la tour de Babel, que nous sommes tous nés pour élever d'une main, et que l'on appelle l'harmonie universelle.

Mettez-le seul au monde, avec des passions dont il n'ait à répondre à personne qu'à lui-même, et vous verrez, comme cette lumière de l'Evangile cachée sous le boisseau, le boisseau une fois enlevé, tous les rayons de cette lumière se répandre à l'instant autour de lui.

Ainsi, qui vit Justin, faisant appel à ses souvenirs de jeunesse, s'élancer, en écuyer consommé, sur le cheval de Jean Robert, brûler le pavé, dévorer l'espace, franchir la distance, eût pu affirmer, sans crainte de se tromper, que c'était le bras d'un homme fort et le jarret d'un homme résolu qui dirigeaient, dans sa course furieuse, ce cheval échevelé, bien plus semblable à un démon emportant sa proie, qu'à un coursier arabe entraînant son cavalier.

Après une heure de ce galop furibond, pendant lequel les pensées du cavalier, empruntant quelque chose au train de sa monture, se pressaient rapidement dans son cerveau, il s'arrêta haletant devant la porte du pensionnat.

Il avait mis un peu plus d'une heure, comme nous l'avons dit, à faire deux lieues, et il était juste huit heures du matin quand, sautant à bas de son cheval, il sonna à la grande porte de Mme Desmarets.

On était levé à peu près depuis une heure dans la maison. Mme Desmarets était seule dans sa chambre, et n'avait pas encore paru.

Justin lui fit dire qu'il désirait lui parler à l'instant même.

Toute étonnée d'une visite aussi matinale, Mme Desmarets fit prier Justin de l'attendre, lui demandant une demi-heure pour se mettre en mesure de paraître devant lui.

Mais Justin lui fit répondre que la cause qui l'amenait n'admettait aucun retard, il priait la maîtresse de pension de le recevoir à l'instant même.

Mme Desmarets, toute troublée de cette insistance, passa une robe de chambre, et ouvrit sa porte pour descendre au salon.

Mais Justin était debout devant la porte.

Il prit la main de Mme Desmarets, et la fit rentrer dans sa chambre, dont il referma la porte derrière lui.

La maîtresse de pension leva alors ses yeux sur Justin, [illegible]

Elle [illegible] épouvantée tout à la fois, de la pâleur mortelle [illegible] sur le front de ce jeune homme, et de la sombre énergie qui faisait le caractère principal de sa physionomie, d'habitude si douce et si inoffensive.

—Oh! mon Dieu, qu'est-il donc arrivé? demanda-t-elle.

—Un grave malheur! madame, répondit Justin.

—A vous, ou à Mina?

—A tous deux, madame.

—Ah! mon Dieu, faut-il que je fasse appeler particulièrement Mina, ou désirez-vous la voir vous-même?

—Mina n'est plus ici, madame.

—Comment! Mina n'est plus ici? Où est-elle donc?

—Je n'en sais rien.

Madame Desmarets regardait Justin Corby, comme elle eût regardé un fou.

—Mina n'est plus ici, vous ne savez pas où elle est! demanda la maîtresse de pension; que voulez-vous dire?

—Cela veut dire, madame, qu'elle a été enlevée cette nuit.

—Mais hier soir je l'ai conduite dans sa chambre, où je l'ai laissée seule avec Mlle Suzanne de Valgeneuse.

—Eh bien, ce matin, madame, elle n'y est plus.

—Oh! mon Dieu! s'écria Mme Desmarets en levant les yeux au ciel, êtes-vous bien sûr de ce que vous dites, monsieur?

Justin tira de sa poche le papier écrit au crayon que lui avait donné Babolin.

—Tenez, dit-il, lisez plutôt.

Mme Desmarets lut rapidement, [illegible]

Elle reconnut l'écriture de la jeune fille, et se sentant prête à défaillir, elle jeta un cri en étendant les bras pour chercher un appui.

Justin s'élança, la soutint, et la fit asseoir sur un fauteuil.

—Oh! dit-elle, si cela est vrai, c'est à genoux que je devrais vous demander pardon de la douleur que je vous cause.

—C'est vrai, dit Justin. Mais ne nous laissons pas abattre ni les uns ni les autres, madame, à moins que nous ne soyons sûrs qu'il n'y a pas de remède à cette douleur, et encore, quand il ne me restera plus d'espoir dans les hommes, il me restera l'espoir en Dieu.

—Mais que faire, monsieur? demanda-t-elle.

—Attendre, et, en attendant, veiller à ce que personne ne pénètre dans sa chambre ni n'entre dans le jardin.

—Attendre quoi, monsieur?

—L'agent de l'autorité, qui doit se rendre ici dans une heure.

—Eh quoi! s'écria madame Desmarets, plus effrayée qu'émue, la justice va venir ici?

—Sans doute, répondit Justin.

—Mais, si cela arrive, ma maison est perdue! s'écria la maîtresse de pension.

Cet égoïsme blessa profondément Justin.

—Que voulez-vous que j'y fasse, madame? répondit-il froidement.

—Monsieur, s'il y a un moyen d'éviter le scandale, je vous supplie de l'employer.

—Je ne sais pas ce que vous appelez un scandale, dit Justin en fronçant le sourcil.

—Comment, vous ne savez pas ce que j'appelle un scandale! dit la maîtresse de pension en joignant les mains.

—Le scandale pour moi, madame, reprit Justin, c'est qu'une femme à qui ma mère a confié sa fille, à qui moi j'ai confié ma femme, ose me dire de me taire quand je la lui redemande.

La réplique était si juste, que madame Desmarets sembla anéantie.

—Mais, monsieur, fit-elle éplorée, toutes les mères vont venir me redemander leurs filles!

—Et moi, madame, dit Justin, révolté de l'égoïsme de cette femme, qui, devant une douleur comme la sienne, ne s'occupait que du tort que l'enlèvement de Mina pouvait faire à sa maison; et moi, madame, si j'étais votre juge, je ferais placer au fronton de votre pensionnat quelque écriteau infamant qui détournât de cette maison toutes les mères.

—Mais, monsieur, votre malheur à vous ne s'adoucira point du tort que vous me ferez!

—Mais le tort que je vous ferai, madame, empêchera qu'il arrive à d'autres un malheur pareil au mien.

—Au nom de l'affection que j'avais pour elle, monsieur, ne me perdez pas!

—Au nom de la confiance que j'avais en vous, madame, ne me demandez rien!

Il régnait sur le visage de Justin une résolution si désespérée, que madame Desmarets comprit qu'elle n'avait rien à attendre de lui.

Elle parut donc prendre son parti, et d'un air résigné:

—Il sera fait comme vous le voulez, monsieur, dit la maîtresse de pension, et je subirai silencieusement ma peine.

Justin indiqua, par un signe de tête, que c'était à son avis ce que madame Desmarets avait de mieux à faire.

Puis, après quelques minutes d'un silence qui pesait comme du plomb sur le jeune homme et sur la maîtresse de pension:

—Monsieur, dit celle-ci, voulez-vous, à votre tour, me permettre de vous adresser quelques questions?

—Faites, madame.

—A quelle cause attribuez-vous la disparition de Mina?

—C'est ce que j'ignore [illegible]

[illegible]

—C'est cependant le seul moyen de nous assurer qu'elle n'y est plus.

—Mais, cette lettre.

—Si, par un calcul que je ne m'explique pas, pour accomplir quelques ordres ténébreux, on vous avait envoyé une fausse lettre? Si elle n'était pas enlevée, si elle était ici même?

Quelque chose de [illegible] à un déconcertement passager de Justin.

Il [illegible] si peu de chose à ce qui arrivait, que cette espérance, quelque insensée qu'elle fût, commença d'entrer dans son cœur. En conséquence, malgré les recommandations de Salvator, il se décida à descendre et à aller avec Mme Desmarets jusqu'à la porte de la chambre particulière qu'habitait la jeune fille.

Arrivés devant cette porte, Mme Desmarets,—tandis que Justin, la main sur sa poitrine, comprimait les battements de son cœur,—Mme Desmarets frappa doucement, puis plus fort, puis plus fort encore.

Ce fut inutile, personne ne répondit.

Elle essaya d'ébranler la porte.

Inutile encore, la porte était fermée en dedans.

Madame Desmarets proposa alors d'envoyer chercher le serrurier.

Mais Justin, que ce silence funèbre avait rendu à son premier désespoir, se ressouvint alors des recommandations de Salvator, et s'opposa formellement à l'accomplissement de son dessein.

—Voyons du moins, par le jardin, si l'on apercevra quelque chose à travers la fenêtre, dit la maîtresse de pension.

—Pardon, madame, dit Justin, mais l'entrée du jardin est interdite à tout le monde.

—Même à moi?

—A vous comme aux autres, madame.

—Mais enfin, monsieur, je suis chez moi.

—Je vous demande pardon, madame, partout où est la loi, la loi est chez elle, et, au nom de la loi, je vous défends d'ouvrir cette porte.

Et, pour plus grande sûreté, il la ferma à double tour, et en tira la clef qu'il mit dans sa poche.

Madame Desmarets avait grande envie d'appeler, de crier, d'envoyer même chercher le commissaire si besoin était, pour mettre Justin à la porte; mais elle comprit que ce jeune homme qu'elle avait toujours vu si humble et si doux, n'agirait point ainsi s'il n'était sûr d'être soutenu.

—Comptez-vous rester longtemps en sentinelle contre cette porte? demanda la maîtresse de pension.

—Jusqu'à ce que les gens que j'attends soient arrivés.

Et quand arriveront-ils?

—Jamais aussi vite que je le désire, madame.

—Et d'où viennent-ils?

—De Paris.

—Alors, dit madame Desmarets, vous permettez que je vous quitte un instant, monsieur?

—Faites, madame.

Et Justin s'inclina, comme pour donner congé à madame Desmarets.

Madame Desmarets remonta dans sa chambre qui donnait sur la rue, s'habilla rapidement, et une fois habillée, ouvrit sa fenêtre, et, à travers la persienne, plongea son regard sur la route de Paris.

Au bout d'une demi-heure à peu près, elle vit poindre une voiture qui s'avançait rapidement, et s'arrêta à la porte.

Deux hommes en descendirent.

C'étaient MM. Jackal et Salvator.

M. Jackal allait sonner, quand la porte du pensionnat s'ouvrit d'elle-même.

C'était Justin qui, ayant entendu le bruit d'une voiture, et se doutant que cette voiture amenait M. Jackal et Salvator, venait leur ouvrir dans son impatience.

Salvator, voyant l'agitation et la pâleur du jeune homme, alla à lui, prit sa main, et la serrant cordialement,

—Allons, dit-il, courage, mon pauvre monsieur Corby Il y a, croyez-moi, des malheurs encore plus grands que les vôtres.

Et il pensait au malheur de Carmélite, revenant à elle, retrouvant sa raison, et apprenant que Colomban était mort.

(*A continuer*).

ATTENTION.

MM Murphy & Harbin invitent leurs amis et connaissances à se trouver à leur nouveau magasin (autrefois No 57 rue des Magasins) aujourd'hui, samedi, 7 courant, à 10 heures.

Vincent & Co. [illegible]

Décédée hier à 1 heure P. M., EMILIE ROUSSEAU, veuve Charles M. Carrière, âgée de 32 ans. L'enterrement partira à 4 1/2 heures de l'après-midi, du domicile de son frère Alfred Rousseau, No 345, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'y assister, sans autre invitation.

SENAT DE L'ETAT.
JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de l'hon. J. A. [illegible], démissionnaire.

[illegible]

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
[illegible]
J. WRIGHT & Co. [illegible] rue de Chartres.

Ecoles Publiques—2me District.
La direction prendra lundi prochain, 16 octobre, à l'élection de deux professeurs pour les départements anglais et français de l'Ecole du soir. Les candidats à ces deux places, et en général toutes les personnes qui sollicitent de l'emploi aux écoles publiques du Deuxième District, sont invitées à se présenter devant le comité sur les professeurs, qui siégera tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, à partir de lundi 9 octobre jusqu'au susdit courant.
E. STAES, secrétaire.
30 sept—14f

Avis.
Les créanciers de la succession de feu Bertrand Comte sont invités à présenter leurs réclamations en bonne forme au No 58, rue Conti.
30 sept—10

DEMANDE DE BARBIERS.
On demande deux bons Barbiers. S'adresser à M. B. SICARD, rue de Chartres, No 164. 6oct—3

Un SUCRIER récemment arrivé, désire se placer dans une habitation. S'adresser chez Bricolara, confiseur, encoignure Remparts et St Pierre.
6oct—4f

Gants Jouvin! Gants Jouvin!!
Reçu par LION & PINSARD, 60 et 62, rue Royale, encoignure Bienville: 200 douzaines gants Jouvin, garantis véritables.
6octobre

A VENDRE.
Le griffe WILLIAM, âgé de 21 ans, excellent domestique de maison, servant parfaitement à table, intelligent et sachant faire un peu de tout; avec sa mère JOHANNA, mulâtresse âgée de 58 ans, excellente blanchisseuse en fin et bonne pâtissière. Conditions: comptant.
S'adresser à J. EUGENE TOURNE, encanteur, 95, rue Commune. 6oct

JUMENT trouvée.—Le 20 août dernier, une jument baie, ayant une marque blanche au front, sans âge, et étampée [illegible] Le propriétaire pourra la réclamer en s'adressant à [illegible] 6 oct—3

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLEANS A Thibodauxville.
Maintenant que le chemin de fer est terminé, nous sommes prêts à recevoir et expédier les chargements d'hiver [illegible]
U. L. BROUSSARD & Co.
5 oct—1m

A VENDRE.
Mme Vve CHARRY, ayant décidé de se retirer des affaires, offre à vendre SON FONDS DE MAGASIN, avec ou sans les meubles [illegible] No 36 rue Conti, entre les rues Chartres et Royale [illegible]
4 oct—15

A LOUER.
LE rez-de-chaussée du magasin No 4 Front Levée, entre Douane et Bienville. [illegible]
HALL & RODD, 4, Front Levée.
6 oct

[illegible]

Liqueurs et Huiles. [illegible] par le Dr Lavillé. [illegible]
A. A. PEYCHAUD, No 105, rue Royale.
7oct—3

PERDU.
Un BILLET de la somme de $1,369, signé par Jean Jouan et endossé par le Dr Lafon, le 21 octobre 1853, tiré à l'ordre de J. F. Abadie, et payable un an après date. Une récompense raisonnable sera donnée à quiconque trouvera le billet ci-dessus désigné [illegible] S'adresser à F. Gros, encoignure Vieille Levée et Esplanade, ou à D. Brunet, rue St-Pierre, No 5.
7 oct—3

Le soussigné ne sera responsable, à partir de cette date, d'aucune dette que pourront contracter sa femme ou ses enfants.
7oct—1 JOSEPH FERNANDEZ.

A VENDRE.
Un jeune MULET [illegible] S'adresser [illegible] rue Dauphine, No 265 [illegible]
7 oct—3f

MARCHANDISES NOUVELLES.
Habillements d'hommes pour l'hiver. 26, rue de Chartres.
Nous recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Columbia et Crescent City, de New York: Un nouvel et magnifique assortiment de confection d'hiver, pour hommes, comprenant tous les objets de mode [illegible]
7oct LAGAY & LECANU, 26 rue de Chartres

Habillements confectionnés.
GODCHAUX Frères,
107 et 109 rue Vieille Levée.
Attendu par les navires Melbourne et A-bland, du Havre, un supplément de 200 douzaines chemises assorties.
Etoffes pour gilets et pantalons,
Draps et casimirs,
Cotonnade française,
Caleçons cols et foulards. 7 oct

AVIS AUX MARCHANDS.
Les soussignés GODCHAUX Frères, 107 et 109, rue Vieille-Levée, offrent en vente aux conditions les plus favorables du marché: Un splendide assortiment d'Habillements confectionnés et d'étoffes, [illegible] Vos ventes et Examinez!
GODCHAUX FRERES, 107 et 109, rue Vieille-Levée.
7oct

GANTS POUR HOMMES
En Chevreau, Daim, Castor et de Suède.
Garanti véritables Jouvin, supérieure qualité, ainsi qu'un grand nombre d'articles de [illegible]
G. LAVIE, 5, rue St Charles.
7oct

CORS AUX PIEDS.
GUERISON radicale en quelques jours, COLCOLAME.
Dépôt unique aux Etats-Unis chez G. LAVIE, 5, rue St Charles.
7oct

A LOUER.
DES VOITURES à deux, avec ou sans cheval, des BARROUCHES pour les familles, ainsi que des BUGGIES et [illegible]
VAN ROOTEN, No 186, rue Bourbon.
7 oct—1m

Attendu par le navire European, venant de Marseille et à vendre par les soussignés: 400 paniers vins Fleginer? [illegible] 200 caisses vermouth, Noilly fils. 200 caisses olives. 100 caisses capres et cornichons. 50 caisses olives, [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co., 7 oct 16, rue Jefferson

En débarquement du navire Wm Jervus, venant de New-York: 100 douzaines [illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co.
7 oct

Couvertures de lit en laine mérinos.
1 caisse couvertures 11/4 bordées de coton,
1 do do 12/4 do do,
1 do do 13/4 do do.
A vendre par O. B. GRAHAM,
7 oct—12f rue Gravier No 96

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Recorder du 2d District.
Nouvelle-Orléans, le 2 octobre 1854.
Avis est donné que les ROLLS D'ASSESSEMENTS du Second District sont maintenant déposés au [illegible]
CLEMENT RAMOS, Recorder
4 oct—30f

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
[illegible]
M. H. SOMMERS, Recorder
3 oct—1m

AUX DAMES! AUX DAMES!
GRAND SACRIFICE!
25 pour cent au-dessous du premier prix.
PAUL F. & M. REILLY.
Au coin des rues Canal et Royale.
Nous annonçons [illegible]
P. & M. REILLY, Coin Canal et Royale
4 oct—6

AU NOUVEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE, 33, Rue de Chartres.
GRAND DEBALLAGE DE CHAPEAUX NOUVEAUX.
[illegible]
J. J. ALBERT.

NATTES ESPAGNOLES—30 balles [illegible] S'adresser à H. MEUGENS, 31, rue de la Commune.

VIN DU RHIN—[illegible] H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—[illegible] H. MEUGENS, 31, rue de la Commune

CHAMPAGNE—Quelques caisses de champagne des marques Chanoine Frères, Club Wine, de Heidsieck et Jacquesson [illegible]
A vendre par H. MEUGENS, 4 oct 31, rue de la Commune

En magasin—20 barriques Margaux—100 do St-Estèphe—10 quarts cognac [illegible]
A vendre par J. LANATA,
4 oct—6 11, rue Jefferson, 16, Toulouse

En débarquement de l'Eugénie, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 250 caisses cerises Tugarine? [illegible]
J. LANATA, 11, rue Jefferson, 16, Toulouse
4 oct—6

Attendu de Marseille et à vendre par le soussigné: [illegible]
J. LANATA, No 11, rue Jefferson
4 octobre

PLATS ovales—13 bonnes pièces, en débarquement et à vendre par
C. T. SUBBOCKE & Co., Rue Tchoupitoulas, No 100
4 oct

20, Rue de Chartres, 20.
F. RIMAILHO & Cie,
IMPORTATEURS
DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
Viennent de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de:
[illegible]

[illegible]

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
J'ai vu dans plusieurs journaux de la Nouvelle-Orléans, un avis de MM. Shiff & Co., par lequel ils avertissent les planteurs que, d'après un arrangement conclu avec M. Louis De Soulies, qu'ils disent concessionnaire de la patente de M. Melsens, pour les Etats-Unis, ils sont seuls autorisés à pourvoir des planteurs qui feront, pour la roulaison prochaine, usage du Bi-Sulfite de chaux dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens, [illegible]
[illegible]
P. MARCELIN.
B. Orléans, 4 octobre 1854.

MARCHANDISES NOUVELLES.
HABILLEMENTS D'ENFANTS POUR L'HIVER.
26, Rue de Chartres.
Nous recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Crescent City, Cahawba et Black Warrior de New-York: Un bel assortiment de confections d'hiver, pour enfants, [illegible]
LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres.

COMPAGNIE E. DES NATIONAL GUARDS
Attention!!!
Vous êtes, par ordre du capitaine, tenu de vous rendre à l'arsenal, vendredi, à 7 heures du soir, à la salle d'Armes, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Douane.
Par ordre du capitaine,
J. B. SCHAFFER? 1er sergent.

SUCRE—80 barils sucre [illegible] à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co.

FARINE—[illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

GRAISSE—150 barils graisse [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

HUILE DE GRAINES—100 barils [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas

$20 de récompense.
[illegible] la négresse SALLY, âgée de 16 ans [illegible]
E. LEBOEUF.
4 oct—4

A LOUER.
Un vaste Terrain, parfaitement entouré, situé rue des Champs-Elysées [illegible]
CHARLES CAVAROC, 20, rue Bienville.

Aux lithographes et aux fabricants de cigares.
PAPIER—Trois caisses de papier [illegible]
ANTO. COSTA, 16, rue de la Douane
4 oct

BOUGIES—Quelques boîtes de Goshen? [illegible]
ANTO. COSTA, No 16, rue de la Douane
4 oct

Sucre, Cigares, [illegible]
300 CAISSES sucre [illegible] de la Havane.
20 balles tabac de Cuba, en feuilles.
25 caisses confitures assorties.
12 boîtes cigarettes.
Et cigares de la Havane de toutes qualités, pleinement garantis, à vendre par
MORENO FRERES, No 28 Vieille Levée.
4 oct—6

ATTENDU par le St Patrick, de New York—150 sacs Cacao de Guayaquil, première qualité, à vendre par
ANTO. COSTA, 16, rue de la Douane
4 oct

En débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, [illegible]
ANTO. COSTA, 16 rue de la Douane
4 oct

CAFÉ—[illegible] sacs de la Havane, prime vert, première qualité, en magasin et à vendre par
ANTO. COSTA, No 16 rue de la Douane
4 oct

TABAC—Reçu dernièrement—300 balles Vuelta [illegible]
ANTO. COSTA, No 16, rue de la Douane
4 oct

CIGARES de la Havane—Reçu récemment 100,000 cigares des meilleures marques [illegible]
ANTO. COSTA.
4 oct

En magasin—[illegible]
ANT. GIRARD, 46, Vieille Levée.

ATTENDU [illegible]

SALLE DES ODD FELLOWS.
Samedi, 7 octobre,
GRAND CONCERT A LA JUSLIEN
POUR VENIR AU SECOURS DES MALHEUREUX DE LA VILLE DE GALVESTON.
Sous le patronage de
L'ASSOCIATION HOWARD.
Concert offert par
M. E. LEHMAN, chef d'orchestre de bals, assisté de quarante musiciens d'orchestre et de plusieurs amateurs.
PROGRAMME.
1re partie.
1—Ouverture de Gustave III — Auber
2—Fantaisie sur la flûte par M. Jacob, — [illegible]
3—L'Orient—Quadrille à grand orchestre — [illegible]
4—L'Ange déchu, romance chantée par Mr J. Herman, de l'Opéra Français, — A. Vogel
5—Prima Dona, valse, — Jullien
6—Grande fantaisie pour le piano, exécutée par Mlle M... P... élève de M. Lehman, — Wallace
7—Duo du Pré aux Clercs, chanté par Mlle E. J. et M. F. — Herold
8—L'Amérique, Shottish à grand orchestre, — Lehman
Seconde partie.
9—Ouverture d'Oberon, à grand orchestre — Weber
10—Grand solo de violon par M. F. Buckholtz, — Mariot
11—L'Occident, quadrille à grand orchestre — Jullien
12—Air de Jérusalem, chanté par M. F. — Verdi
13—Fantaisie pour le piano sur l'air populaire de Pensées, par Mlle M. P.—M. J. K. Marshall
14—Grande valse du Prophète, à grand orchestre — [illegible]
15—Fleur de beauté, romance par M. C. Chateau de l'Opéra Français — D'Adhémar
16—Les Filles de Madrid, Polka à grand orchestre — Lehman
Les portes seront ouvertes à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.
Prix des billets........$1
On peut obtenir des billets au bureau de l'Association Howard, rue du Camp près de la rue Gravier, et chez tous les marchands de musique, libraires, hôtels, etc.
On peut retenir des sièges au magasin de musique de Hewett.

AVIS AUX MARCHANDS.
AUGUSTE GIRARD & Co.
No 3, rue Bienville, au premier.
Ont reçu par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment en broderies et autres articles tels que:
Bandes, Guipures, Jupons-Guipure, Cols de Bandes-Jaconet brodées nouveau genre, Jupons brodés, Cols de Entredeux, Rubans de tous les Nos, Fleurs artificielles, Mouchoirs batiste brodés, et devants de chemises.
Attendu par le Maine de Havre un assortiment complet de chemises d'hommes et autres articles de nouveautés &c. &c. &c.
A vendre en gros seulement. 22 sept—6m

LOUIS DUCOURNAU,
Reçoit en ce moment du Nord
Les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix au-dessous du cours et à des conditions libérales: 20 caisses Indiennes Pho Allen, Dunnell, &c., nouvelles dispositions.
[illegible]
LS DUCOURNAU,
2 oct 25, rue de Chartres, entre Douane et Canal

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE,
Rue Royale, No 210,
Annonce respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France son magnifique assortiment de fournitures pour fleurs, qu'elle vendra à des prix qui défieront toute concurrence.

Nous appelons l'attention particulière des acheteurs sur un envoi de: Draps noirs et couleur, Casimirs noirs et fantaisie. Comme également sur un envoi de Bruxelles, Damas, laine, coton et laine et coton, que nous venons de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre. Les prix sont bas, et les assortiments ne laissent rien à désirer.
A. STURZENEGGER & ETERBOD?, No 60, rue de Chartres, entre Bienville et Douane
22 sept

En débarquement du navire Deux Sœurs, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Bourg, 1851 pour famille, 54 caisses do Pape Clément 1846.
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 27 sept No 169 rue Royale

En débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge Queyries, 20 do do Pessac, 10 do do La Mission 1848, 265 caisses do do 1841, 44 et 1841, 215 do do Cos d'Estournel 1849, 185 [illegible] Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 24 sept 169 rue Royale

Marchandises nouvelles.
Nous avons l'honneur d'annoncer à notre clientèle que nous ferons l'ouverture de nos marchandises lundi, 2 octobre.
HILLEUX & REGGIO, 2 oct 126 rue Bourbon

Bottes et Souliers.
Le soussigné reçoit en ce moment un complet assortiment de bottes et souliers choisis expressément pour le marché de la Nouvelle-Orléans.
G. W. DUNBAR, 2 oct No 5, rue des Magasins.

Brodequins Russet Bottes pour plantations.
Un assortiment complet et de première qualité pour plantations. A vendre par G. W. DUNBAR, 2 oct rue des Magasins No 5

Chapeaux. Chapeaux.
Je reçois en ce moment un assortiment complet de Chapeaux de dernier genre, pour hommes, jeunes gens et enfants.
Aussi: Chapeaux laine blanche et noire, chapeaux cirés pour plantations. G. W. DUNBAR, 2 oct Rue des Magasins No 5

Avis de Société.
Nous avons associé, en nos affaires, M. EMILE DUPLANTIER, de cette ville. Le nom de la maison restera le même qu'auparavant.
ROMAN & KERBION.
N. O. 1er octobre 1854. 6 oct—1m

CONSULAT DE BELGIQUE.
Louis BONNEAUX, de Thuin, province de Liége, Belgique, et Gaspar Batryne, d'Anvers, sont priés de passer à ce bureau.
N. Orléans, 2 octobre 1854
H. MEUGENS, Consul de Belgique, 2 oct—10 No 31 rue Commune

Demande d'une maîtresse de Français.
On demande dans un pensionnat à la campagne une institutrice de langue française capable d'enseigner l'Ecriture [illegible] S'adresser à M. Edgard Montreuil, rue Bourbon, entre Quartier et Hôpital, ou à Charles de Blanc, rue Douane. 27 sept—1m

Demande de Domestique.
Une domestique blanche ou de couleur trouvera de l'emploi à ne un ménage composé de trois personnes, en s'adressant au No 26, rue Chartres.
21 sept

J. D. HENRIQUEZ.
VETEMENTS DE MODE,
ET
LINGERIE POUR HOMMES,
Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.
No. 14, rue St Charles,
Trois portes au dessous de l'Hotel Verandah.
NLLE ORLEANS. 20 sept—3m

JOHN M. BURK,
Relieur,
No 31, *Passage de la Bourse.*
Il exécute tout ce qui tient à la typographie, à la reliure, dans le plus bref délai. 16 sep—6m

VOORHIES, GRIGGS & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE-ORLEANS.
S. P. VOORHIES, R. GRIGGS. 1 juillet

ARNOUX.
ENCOIGNURE Ste ANNE ET CHARTRES
MAISON PONTALBA.
500 robes de barège à volants, contenant chacune, 15 yards.
Prix..................$6 50 à $7 50 la ro

G. LAVIE,
No 5, rue St Charles entre Canal et Commune,
Un déballage,
Deux caisses CHOCOLATS A LA CRÈME pour soirées, en boîtes assorties

Changement de domicile.
P. ALEXANDRE LANAUZE a transféré son magasin au No 76, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. 14 sept—3m

Magasins à louer.
A louer pour le 1er octobre prochain, Le magasin No 14 rue de la Douane et face à la rue Crossman.
Le magasin encoignure Chartres & St Pierre.
S'adresser sur les lieux. 16 août—tf

A LOUER.
Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 20, maintenant occupé par M. Bernard Turpin, encanteur. Les clés seront livrées le 1er octobre prochain.
H. DE WOESKE & HIPPLARD?
8 sep—15 rue de la Douane No 39

MARCHANDISE SECHE.
Les soussignés annoncent aux marchands que leur assortiment de marchandises françaises, arrivé par le navire Wurtemberg, du Havre, est entièrement ouvert et prêt à être examiné. [illegible]
RICHARD, ALDIGE & Co.
30sept Rue de Chartres, No 20, au Premier.

Au drawback.
A VENDRE par les soussignés—Six caisses fusils doubles à baïonnette. RICHARD, ALDIGE & Co.
30 sep

Au drawback.
A VENDRE par les soussignés—Deux caisses fusils de chasse doubles. RICHARD, ALDIGE & Co.
30 sep

Au drawback.
A VENDRE pour le marché mexicain—300 paires [illegible] RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback et pour le marché Mexicain.
A VENDRE [illegible] RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE deux caisses revolvers pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.

Au drawback.
A VENDRE cinq caisses soieries, pour le marché mexicain. RICHARD, ALDIGE & Co.
30 sep

[illegible] J. & J. TAMBURO?, 31, Vieille-Levée.

GRAISSE—[illegible] P. COOK & Co., 44, rue Poydras

VANILLE—1 caisse vanille [illegible] BERNARD TURPIN, 26, Vieille Levée.

AVIS IMPORTANT.
AUX PLANTEURS SUCRIERS.
AYANT appris que M. L. de Soulies avait l'intention de poursuivre rigoureusement, cet hiver, en sa qualité de concessionnaire de la PATENTE DE M. MELSENS, pour les Etats-Unis, toute violation de ce privilège, nous nous sommes déterminés à l'effet avons conclu un arrangement par lequel les habitants qui achèteront de nous du Bisulphite de chaux, seront à l'abri, pour la roulaison prochaine, de toute responsabilité envers lui, résultant de l'usage de cet article dans la fabrication du sucre, d'après le procédé Melsens.
Pour les planteurs qui achèteront cet article ailleurs que chez nous, il a fixé le DROIT DE PATENTE, pour la roulaison prochaine, à TROIS PIASTRES LE BARIL de Bisulphite de chaux ainsi acheté, lequel montant sera versé entre nos mains, comme à ses autorisés à le recevoir.
Nous engageons les planteurs qui nous offrons, jointe à la qualité invariable de l'article que nous fabriquons, engageant les planteurs et ceux qui désirent l'employer, à nous accorder une préférence marquée.
Nous appelons l'attention sur l'avis ci-joint de M. De Soulies.
EDWARD SHIFF & Co.
Rue de la Commune, No 129.

Nouvelle-Orléans, 25 *septembre* 1854.
Avis est donné à tous les PLANTEURS qui auraient eu jusqu'ici employer ou auraient l'intention d'employer, à la roulaison prochaine, sur le DROIT DE PATENTE de M. MELSENS, en employant le Bisulphite de chaux dans la fabrication du sucre d'après le procédé Melsens, que l'intention du soussigné, qui est le seul concessionnaire de la patente pour tous les Etats-Unis, est de commencer des poursuites, au prochain terme de la Cour de Circuit des Etats-Unis [illegible]
On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à MM. Edward Shiff & Co. rue de la Commune, No 129, ou à Edward Briggs, avocat du soussigné, au coin des rues Union et St Charles.
25 sep—1 oct L. DE SOULIES.

BI-SULFITE DE CHAUX.
Nous avons fixé le prix de notre Bi-Sulfite de chaux, préparé par J. B. AVEQUIN, à raison de dix-sept cents (17) par gallon, baril y compris et compté net de patente à payer, et nous rappellerons aux planteurs que les barils de quarante-six gallons que nous [illegible] à raison de [illegible] cents (5) par gallon.
EDWd SHIFF & Co., 129, rue Commune
3 oct

Avis aux planteurs et aux négociants.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux planteurs et marchands commissionnaires, qu'il est actuellement prêt à livrer, pour la saison, du Bisulfite de Chaux d'une force suffisante, fraîcheur et il peut être transporté [illegible]
[illegible]
H. BONNABEL.
Propriétaire du New Orleans Southern Chemical Works, Bureau au coin des rues Bourbon et Toulouse.
21 juillet—4 m vil, et 1 m ap

A VENDRE.
Une BELLE PHARMACIE, parfaitement située, dans un quartier central et populeux du Deuxième District. Pour prix et conditions, qui seront raisonnables, s'adresser au bureau de l'Abeille. 26 sep—6

GRAINES DE JARDINAGE.
Nouvelle récolte de 1854.
Reçu du Nord ce 19 septembre, par le steamer Crescent City—Un assortiment général de GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS [illegible]
B. DOUR?, 26 sep—1m rue Conti No 32

INSTITUTION DE G. BOYER.
Rue Conti No 148.
Rentrée des classes, lundi 4 septembre. 26 août

AVIS.
R. S. SYKES, encanteur, a transporté son magasin au No 45, rue du Magasin, au face de l'Arcade de Banks.

MM. L. R. DELHIEU & J. ELLIOTT
Annoncent à leurs amis et connaissances qu'ils sont établis en société depuis le vingt-quatre juin dernier, [illegible]
[illegible] No 5, entre de Chartres et Carondelet, Nlle-Orléans.
3 oct—4m L. R. DELHIEU & J. ELLIOTT

TOILES—Toiles d'Irlande en pièces et demi pièces, toiles Barnsley à draps, laine d'orléans en coton, mousselines imprimées, [illegible]
A vendre par O. B. GRAHAM,
2 oct—12f rue Gravier No 96

Burlaps d'Ecosse.
5 BALLES burlaps de 40 pouces, attendu d'être reçues, et à vendre par O. B. GRAHAM,
2 oct—12f rue Gravier No 96

Couvertures et couvertures.
15 CAISSES couvertures de Manchester de différentes marques. [illegible]
O. B. GRAHAM, 2 oct—12f rue Gravier No 96

DEPLACEMENT DE BUREAU.
MM. J. R. Dorrey et E. P. Barbe informent leurs clients qu'ils ont transféré leur bureau de [illegible] rue Douane, encoignure Bourbon.

Changement de domicile.
E. DECHAMPS a transféré son magasin du No 67 rue Conti, au No 71, rue de [illegible] Chartres et Vieille Levée; ancienne maison Magny.
3 oct

On demande un professeur d'anglais [illegible] rue Toulouse No 194 [illegible]

On demande une jeune dame, Française ou créole, pour [illegible] bonnes références. S'adresser au bureau de l'Abeille.

Un OUVRIER FERBLANTIER parlant français et connaissant le travail du bâtiment, trouvera de l'emploi rue Dumaine, No 47. 3oct

MAGASIN DE TAPIS.
53, RUE DE CHARTRES.
Nous avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un bel assortiment de TAPIS—Wilton, velours, Bruxelles, Tapisseries, Ingrains, [illegible]
A. BROUSSEAU & Co.
18 sept—eob

Deux magasins d'encoignure, en face du marché Poydras.
A LOUER—Les deux magasins en briques, avec résidences au-dessus, situés, l'un au coin des rues Circus et Poydras (côté Sud); l'autre au coin des rues Circus et Poydras (côté Nord), tous les deux en face de l'extrémité inférieure du marché Poydras. [illegible]
SAMUEL J. PETERS Jr.
Au coin des rues Bienville et Vieille Levée.
3 oct—1m

A LOUER.
L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café Veranda Conti, rue Conti, au dessous de l'hôtel. [illegible]
3 oct—1 m 3pc J. GARNIER

Changement de domicile.
BERNARD TURPIN, encanteur, rue de la Vieille Levée No 20, a transporté son magasin et ses bureaux rue des Magasins No 47. 2 oct

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT & Co.
149, rue de Chartres.
AVIS.
Nous avons l'honneur d'informer les personnes abonnées aux diverses publications françaises, que nous avons reçu les livraisons du mois d'août aux journaux de Modes, de Littérature, &c. &c. et qu'elles peuvent les faire réclamer chez les soussignés.
3oct Vve HEBERT & Co.

POUR LA TOUSSAINT,
Papier noir glacé
A VENDRE
Par RAME, par MAIN et par FEUILLES
Chez Ve. HEBERT & Co,
149, rue de Chartres

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Veuve HEBERT & Cie,
149, RUE DE CHARTRES.
Actualités.
Reçu par le steamer Crescent City:
Brochures, éditions à bon marché,
La Russie—Par Custine.
L'esclavage en Russie—Clémence Robert.
Les Turcs et les Russes—Lamarche.
La Turquie et la Russie, pour suivre les opérations du théâtre de la guerre.
Le Danube, la mer Noire et la Baltique.
L'Orient déchiré par la France, l'Angleterre et l'Autriche.
L'Echo de la guerre.
Nota—Ces brochures sont accompagnées de gravures et de CARTES.
L. Hamelin, du Danube au Caucase, in 12 relié.
Petite Encyclopédie récréative, in 32 relié. Un million de plaisanteries; un million de calembourgs; un million de bouffonneries; un million de bêtises; un million d'énigmes; la goguette ancienne et moderne, &c. &c. &c.
Mémoires de Céleste Mogador, 4 vols. reliés en 2. 3 oct

En magasin et à vendre par le soussigné—300 barriques vin rouge, 30 barils vin blanc; 325 caisses vin rouge ordinaire; 50 do do au-dessus de l'ordinaire; 45 quarts pipes eau de vie 1re et 2me preuve; 70 caisses vermouth; 30 caisses vin Tokay; 170 quarts vin de Porto; 115 paniers bouteilles vides; 15 caisses vin Lunel.
CHARLES CAVAROC,
3 oct—15 20 rue Bienville

BEURRE DE GOSHEN—[illegible] Girard & Co. A vendre par BEGOUIRER? & Co, 16 rue Bienville
3 oct

VANILLE—4 boîtes vanille, à vendre par BEGOUIRER & Co, 16 rue Bienville
3 oct

CIGARES—[illegible] à vendre par BEGOUIRER & Co, 16, rue Bienville
3oct

TABAC—500 balles tabac mexicain en feuilles pour capes et tripes, à vendre par BEGOUIRER & Co, 16, rue Bienville
3 oct

AUX PHARMACIENS.
A VENDRE, pour cause de santé, aux conditions les plus faciles, la GRANDE PHARMACIE, [illegible]
[illegible]